

LA VILLE INVESTIT POUR VOUS



AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE REFUGE DANS CHAQUE ÉCOLE POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Conformément à ses engagements, la Ville poursuit sa politique d'investissement et de rénovation des bâtiments scolaires pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves. Face à la brusque accélération du changement climatique, la Municipalité a décidé d'une série d'actions pour prévenir les effets d'épisodes de fortes chaleurs. Ainsi, ces derniers mois, la Ville a procédé à la pose de stores filtrants, à la création d'îlots de fraîcheur et de préaux, aux premières végétalisations de cours d'école. Conformément aux recommandations de l'Éducation Nationale émises en septembre 2023, la municipalité, de manière volontaire, a identifié dans chaque bâtiment scolaire une pièce « refuge », suffisamment vaste pour accueillir des classes à tour de rôle et permettre aux enfants de se rafraîchir.

NATURE DES TRAVAUX

- Aménagement d'une salle refuge dite « fraîcheur » dans les écoles de la Ville avec la mise en place de climatiseurs pour la durée de la période de fortes chaleurs (période qui sera définie en lien avec les services de l'Éducation Nationale).

LIEU DES TRAVAUX

- Écoles maternelles Le Parc, Champfleury, Les Goélands, Les Dahlias, Les Cigognes, et Frédéric-Mistral et Bords de Seine.
- Écoles élémentaires Le Centre, Champfleury, Bertrand-Du-Guesclin, Robert-Surcouf, Louis-Pasteur, Jean-Giono et Les Bords-de-Seine (dont l'annexe Yannick Noah).

CALENDRIER DES TRAVAUX

- À partir du 10 juin 2024

MONTANT DES TRAVAUX 2024

- 19 343,43 € TTC

Infos+ : services.techniques@carrieres-sous-poissy.fr

